

LE PROGRÈS DU NORD

JOURNAL REPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Deobert, 28.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 - Un an : 18 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TELEPHONE N° 97)

LES MANUSCRITS DE DONT PAS RENDRE

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

Concours de Mots

ORGANISÉ PAR
Le « Progrès du Nord »
doté de
50.000 Francs de Prix
DONT
Un coffre-fort contenant 2.500 fr. en espèces
Exposé à la Maison FICHET,
rue Nationale, 13, à LILLE.



EXPOSITION DES PRIX

Une exposition générale des prix du concours sera incessamment faite dans l'immeuble du journal, 27, rue de Béthune. Les concurrents pourront ainsi se rendre compte des sacrifices que nous avons consentis pour leur être agréable.

AUJOURD'HUI :
Lisez le 64^e Feuilleton
Reconstituez le 64^e mot
Découvrez le 64^e bon

ECHOS

Du est Léonard de Vinci ?
M. Barrière, ambassadeur à Rome, en relevant le « Joconde », s'est exprimé ainsi :
« J'avais déjà dit à Votre Excellence que j'étais les sentiments de mon gouvernement pour les procédés de haute courtoisie dont ont fait preuve tous ceux qui se sont occupés de la restauration de l'œuvre de l'homme extraordinaire auquel il s'agit de l'honneur de donner la vie, et la France, si éphémère... »
M. Henry Roujon s'est terminé son article du « A Temps », sur Léonard de Vinci, par ces mots, qui sont le comble de l'affirmation de M. Barrière :
« Notre terre de France qui fut hospitalière et généreuse, refuse de livrer le secret de sa sépulture. Léonard de Vinci n'a pas de tombeau ! »
Maintenant qu'on a retrouvé le « Joconde », ai-on essayé de retrouver Léonard de Vinci ?
Des Vœux.
Dans une grande ville du Midi, les notables citoyens ont reçu cette carte imprimée :
Monsieur,
Votre dévoué allumeur
En ce jour à l'honneur
De venir vous souhaiter
Une sainte heureuse année.
Bonheur, santé, prospérité,
Que Dieu dirige vos pas,
Et pour comble de souhaits,
Le bonheur parfait.
MADAME,
L'allumeur de nuit
Des matheux vous protège.
Il n'est pas d'effort
Qu'il n'ait, pleins ou vides,
Lui qui, par la clarté,
Scorie le coloré,
De se recommander
En ce jour à l'honneur.

RÉACTIONNAIRES ?

Décidément la vie devient dure pour les politiciens qui croyaient donner le change au pays en élassant parmi les réactionnaires tous ceux qui suivent avec une curiosité sympathique les efforts de M. Briand.

A dire le vrai, cette méthode de sembler un peu simpliste à l'usage des intelligences fatiguées a fait son temps, et il faut être follement ignorant soi-même pour croire qu'autrui se contente encore en 1913 de ses absences de raisons.

Lorsqu'on a confiance comme nous - dans l'école publique, on juge ses contemporains avec plus d'équité. Il suffit qu'un citoyen ait appris à lire, à écrire et à composer pour devenir infiniment plus exigeant qu'on l'admettait, et il n'est personne qui ne puisse apprendre aujourd'hui avec un dictionnaire de trois francs cinquante qu'un réactionnaire est un monsieur qui se sert sans réaction, et qu'une réaction est l'absence d'un parti qui veut faire revivre les choses du passé. Si quelqu'un osait dire que MM. Briand et Millerand veulent à faire revivre les choses du passé, l'imagine que le Républic du Nord, qui a soutenu avec tant d'énergie MM. Millerand et Briand, serait le premier à le noter dans son rire sonore et fraternel. Les républicains l'imiteraient d'autant plus volontiers qu'ils verraient sur le côté de ces parlementaires d'autres parlementaires comme les radicaux indisciplinables Pierre Baudin, Charles Leboucq, Henry Chéron, ou des libres-penseurs notables comme notre distingué confrère le sénateur Henry Bérenger.

Nous raconterait-on que tous ces radi-

L'Allemagne aussi

CONNUT un jour de l'An tragique

Ce ne fut partout que tueries

Nous enregistrions hier trois drames - dont deux particulièrement graves, à Lens et à Ostréwalde - qui marquèrent le début de l'année 1914.

En Allemagne c'est tout une série d'affaires tragiques que signalent les journaux.

Un ouvrier et deux enfants assassinés

La petite ville de Wied-nurbeck, en Westphalie, a été le théâtre d'une épouvantable tuerie.

Au milieu de la nuit, on entendit soudain dans la demeure de l'architecte Schwaerthe, des cris effrayants. Les voisins accoururent, forcèrent les portes et pénétrèrent dans l'appartement. Dans la cuisine, Mme Schwaerthe était étendue, inanimée, la gorge tranchée. Dans l'embrasure, au même étage, âgée de sept ans, rétiait, la gorge ouverte et rendit le dernier soupir au bout de quelques instants. Dans le jardin, on découvrit le fils de l'architecte, âgé de dix-sept ans. Il gisait dans le sang, blessé à mort. La gorge et le cou étaient coupés. On le transporta à l'hôpital, où il put déclarer qu'il avait été assailli à l'obscurité par un inconnu dont il n'avait pu distinguer les traits. Il trouva la force de s'enfuir en sautant par la fenêtre.

L'architecte, lui, n'est pas blessé. Il dit ne pouvoir donner aucune explication sur le drame où tous les siens ont été assassinés. La police a procédé à son arrestation, mais il semble douteux qu'il ait donné la mort à sa femme et à ses enfants. Les soupçons se portent plutôt sur le fils aîné, âgé de vingt-cinq ans, un dévot, qui avait dit qu'il se rendait à Berlin, à la suite d'irréconciliables différends avec son père. Il était revenu dans sa famille le 31 décembre. Depuis l'acte tragique, il a disparu.

Le crime d'un collégien

A Salzmünster, un collégien, âgé de seize ans, nommé Antoine Wolff, subitement pris d'un accès de délirium tremens, a blesé mortellement, à coups de revolver, pendant le dîner, sa mère, sa sœur, son frère et sa tante.

Un fils assassiné de son père

A Linsbach, dans la Prusse orientale, un magistrat, nommé Horn, a tué son père d'un coup de hache.

Un gendarme poignardé

A Solach, dans le Wurtemberg, dans la nuit du 31 décembre au jour de l'an, vers une heure du matin, deux individus poignardèrent un gendarme qui les invita à fuir. Le meurtrier continua, fit prisonnier le faïste et le porteur d'armes.

Assassinat d'un industriel

A Darmstadt, à minuit sonnant, au moment où le directeur d'une fabrique de produits chimiques, nommé Doreau, ouvrait un coffre, il reçut une balle de revolver dans la tête, et mourut peu d'instants après. On ignore qui a tiré le coup fatal.

Disparition mystérieuse

A Stuttgart, le directeur de l'école polytechnique, le professeur Pickersgl, a disparu le jour de l'an, au cours d'une promenade. Malgré toutes les recherches, on n'a pu retrouver sa trace.

AU MAROC

RAÏSSOULI PROCLAME SULTAN

A Rinkou de-Medik, on dit que Raïssouli a été proclamé sultan du Maroc et qu'il a été obligé de fuir dans les montagnes de continuer la guerre contre le sultan.

Fédération démocratique et sociale de gauche

Dans une note publiée hier soir, le Temps complice ainsi que sur les premières renseignements publiés sur la réunion de la nouvelle Fédération démocratique et sociale de gauche.

A l'issue de la réunion tenue par la commission d'organisation de la nouvelle fédération politique, la note suivante a été communiquée à la presse :

La commission d'organisation désignée au cours de la réunion de la rue d'Enghien s'est réunie aujourd'hui. Elle a adopté définitivement les termes de la déclaration et les articles des statuts qui seront soumis à l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale sera convoquée pour le jour de la rentrée des Chambres, le 13 janvier, à huit heures et demie du soir.

Parmi les parlementaires qui assisteront à la réunion d'hier, citons : MM. Briand, Barthou, Méharand, Pierre Baudin, Leboucq, Bérenger, Chauvot, Deleurye, Hoarau, Chéron, Darcel, Verdet, Landry, Peyroux.

Les déclarations de la nouvelle fédération et ses statuts ne seront rendus publics qu'après l'Assemblée générale qui se tiendra le 13 janvier. Nous pouvons dire cependant que la déclaration affirmant que ce groupe se considère comme intangible les lois de l'Etat. Elle indique la volonté de réaliser la réforme électorale dans la plus brève délai possible. L'application des lois de défense nationale sera poursuivie « en leur entier et de bon cœur ».

En ce qui concerne la réforme électorale, la déclaration condamne le scrutin d'arrondissement qui devrait être remplacé par le scrutin de liste avec représentation des minorités.

Enfin le titre de la fédération qui sera proposé à l'Assemblée générale prochaine serait celui de « Fédération démocratique et sociale de gauche ». Les adhésions seront examinées par un comité directeur ayant pour mission principale de s'assurer que les candidats adhérents au programme de la fédération et « remplissent des conditions de loyalisme républicain absolues ».

Le voyage de M. Poincaré EN RUSSIE

Un journal de matin annonce qu'il est infiniment probable que l'année 1914 ne s'écoulera pas sans que le Président de la République n'ait fait un voyage en Russie.

La chose n'est pas encore officielle, mais elle se sera vraisemblablement au printemps. On peut considérer comme certaine, deux choses d'abord, que M. Poincaré fera plus d'un voyage à l'étranger, avant que d'avoir été rendu visite à l'Empereur de Russie.

Ensuite, que cette visite aura lieu l'été prochain, pendant les vacances parlementaires. On peut également dire qu'il s'agit d'un voyage de l'Assemblée de la République, lorsque la visite aura lieu, de l'entourage de tout l'étranger possible. C'est ainsi qu'une partie de l'entourage de la Méditerranée, la division des « Danubius », accompagnent le chef de l'Etat dans la Belgique. Le précédent aurait également lieu au sein d'un voyage d'une tournée de reconnaissance de l'armée russe.

Enfin, on peut dire que le voyage de M. Poincaré en Russie sera un voyage de reconnaissance, qui aura pour objet de constater l'état de la Russie et de lui offrir un soutien moral. Le voyage de M. Poincaré en Russie sera un voyage de reconnaissance, qui aura pour objet de constater l'état de la Russie et de lui offrir un soutien moral.

Contre l'espionnage EN RUSSIE

Le conseil des ministres a approuvé la liste suivante des informations dont la publication est interdite à la presse, en vertu de la loi du 18 juillet 1912, relative à l'espionnage :

Informations sur les modifications projetées, et qui doivent être réalisées, dans l'armement des armées de terre et de mer ; sur la formation de nouveaux cadres militaires ; sur les modifications de leur composition ; sur l'armement des navires de guerre en construction ou en projet ; sur les réparations de navires de guerre ; sur la quantité de munitions et autres approvisionnements prévus pour le cas de guerre ; sur l'état de préparation à la guerre et sur l'importance des fortifications, des ports de guerre, etc., en cas de guerre ; sur les travaux en cours d'exécution dans les fortifications ou ports et sur les projets de constructions nouvelles ; sur l'équipement ou la suppression de fortifications existantes ; sur les manœuvres de troupes ou les exercices de tir de la flotte ; sur la marche ou les résultats des essais de mobilisation des armées de terre et de mer ; sur la marche des manœuvres et essais de mobilisation dans les provinces frontalières ; sur le régime de congé à destination et sur le rappel de soldats en congé et de réservistes ; sur le maintien sous les drapeaux de soldats ayant fait leur temps de service ; sur la distribution des troupes à la frontière ; sur les frets imposés à des navires de commerce pour être dirigés sur des ports de guerre ou sur la concentration de ces navires dans ces ports.

Cette liste entre en vigueur, pour tout objet d'un an, à partir du 14 août 1914.

« Il manque 80 avions militaires »

disent les constructeurs au Comité national

Que sont-ils devenus ?..

Il y a depuis quelques semaines une question des avions militaires. Il paraît que sur tous ceux qui devaient être construits avec les fonds de la souscription nationale, quelque chose s'est passé. L'appel, c'est de moins ce qu'on assure la Chambre syndicale des industries aéronautiques.

Le 31 décembre dernier, le Comité national pour l'aviation militaire faisait publier un rapport ayant pour objet d'établir la situation complète des avions commandés aux constructeurs français.

Les membres de la chambre syndicale des industries aéronautiques s'étaient concertés les termes de ce rapport, et leur président communique le texte de la lettre suivante qu'il adresse au sénateur Raymond, président du Comité national pour l'aviation militaire :

Monsieur le président,

Bien qu'il ne soit pas dans nos intentions de continuer une polémique qui sort de ce que nos travaux, nous nous voyons obligés de répondre publiquement au rapport que vous avez bien voulu nous communiquer l'autre jour et que vous avez eu devoir rendre public avant que nous l'ayons étudié. Nous tenons d'abord à vous remercier du soin que vous avez pris d'étudier ce rapport, mais nous nous voyons contraints de présenter à son sujet certaines observations que nous aurions préféré vous exposer avant que le rapport ne soit publié. Nous aurions également pu vous adresser un rapport certain, mais nous nous voyons obligés de nous en tenir à ce que nous aurions pu vous adresser.

Nous tenons à préciser au reste que si nous, constructeurs, sommes intervenus dans cette question, c'est non seulement parce que la vitalité de notre industrie exige que nous nous intéressions à ce qui nous concerne et que nous nous voyons obligés de nous intéresser à ce qui nous concerne, mais aussi parce que nous nous voyons obligés de nous intéresser à ce qui nous concerne et que nous nous voyons obligés de nous intéresser à ce qui nous concerne.

RESERVES POUR 1913

Dans le rapport que vous avez publié, vous donnez les chiffres des dépenses effectuées en 1912 et des commandes qui leur sont - ou leur seront - passées pour 1913.

Vous vous êtes basé, dites-vous, pour établir ce rapport sur des chiffres fournis par les établissements de Chalais-Meudon et sur les lettres que vous leur avez adressées au sujet de la réception des appareils.

Ce livre, sans aucun doute, a pu vous fournir toutes les précisions utiles pour 1912, mais les chiffres de 1913, qui sont ceux de ce que vous avez basé, sont des chiffres de 1912, et non de 1913. Vous vous êtes basé sur des chiffres de 1912, et non de 1913. Vous vous êtes basé sur des chiffres de 1912, et non de 1913.

LES ACHATS EN 1912

Pour l'exercice 1912 les nombres d'appareils achetés ont été les suivants :

- 1° D'après la commission des finances du Sénat : 274
- 2° D'après notre chambre syndicale : 272 (Elle non pas 219, chiffre qui ne vous avait pas été donné comme défini.)
- 3° D'après une première évaluation de Chalais-Meudon communiquée à votre comité (Temps du 21 décembre) : 362
- 4° D'après une deuxième évaluation de Chalais-Meudon communiquée à votre comité (Temps du 31 décembre) : 320

Ce dernier chiffre, qui est celui de votre rapport, comprend, d'après vous : 1° 16 appareils transformés dont le prix a été rabaissé, rapport avec celui des appareils neufs et qui n'augmentent pas d'une unité le nombre des avions en service ; 2° 12 appareils provenant de dons qui ne seraient entrés en ligne de compte avec des chiffres de 300 appareils achetés, 28 appareils, c'est-à-dire qu'il a été actuellement acheté, d'après vos chiffres, que 292 avions.

Vous vous remarquez que ce chiffre de 292, qui est votre, est plus de 200 unités que pour 1910 ou 1911 avec les chiffres de la commission de Sénat et de notre chambre syndicale, chiffres sur lesquels nous nous sommes toujours appuyés et avec lesquels l'aéronautique militaire était précédemment en désaccord de 80 unités ?

Nous ne nous attarderons donc plus à discuter pour les quelques unités qui nous séparent encore et nous n'en voyons plus à tirer notre conclusion que de vos propres chiffres.

LES AVIONS SOUSCRITS N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS EN 1912

Le budget de 1912 prévoyait l'achat de 334 appareils neufs auxquels devaient s'ajouter 72 avions de la souscription nationale, ce qui donnait pour cette année un total de 406 avions à acheter. Mais comme pour 406 de vos avions neufs vous n'en avez que 292, il y a donc un déficit de 114 unités et que le budget de 1912 n'a pas été exécuté.

Le budget de 1912 prévoyait l'achat de 334 appareils neufs auxquels devaient s'ajouter 72 avions de la souscription nationale, ce qui donnait pour cette année un total de 406 avions à acheter. Mais comme pour 406 de vos avions neufs vous n'en avez que 292, il y a donc un déficit de 114 unités et que le budget de 1912 n'a pas été exécuté.

Français et Allemands se querellent au Mans

Un incident entre Allemands et Français a été produit au Mans dans une brasserie. Dans la nuit du 1^{er} janvier, une dizaine d'ouvriers allemands étaient assis à la brasserie. A la Chope d'Alsace a été exécuté joyeusement le champagne. L'un d'eux est malade et se trouve dans un état qui a été constaté par le commissaire français chargé de la police.

Le président de la chambre syndicale des industries aéronautiques, M. ROBERT EMANUEL-PELLETIER.

Les grandes manœuvres ALLEMANDES

Les journaux allemands annoncent que conformément à l'usage, les manœuvres ont lieu sur le territoire de l'empire, et que l'intérêt de l'agriculture, dans le territoire allemand, est garanti.